

L'impact de la crise sanitaire du Covid-19 sur les pays en développement et le besoin de maintenir l'aide publique au développement luxembourgeoise à un niveau soutenu.
Nicole Ikuku, directrice, Cercle de Coopération, 19 octobre 2020

Fin juin 2020, les organisations non-gouvernementales de développement (ONGD) du Luxembourg ont développé une **motion** qui a été présentée au Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, dans lequel **elles manifestaient leurs fortes inquiétudes face aux effets immédiats et aux impacts de la crise sanitaire** du Covid-19 sur les pays en développement et sur les projets développés en partenariat avec les organisations dans ces pays.

Partant de cette motion, les observations et demandes de notre secteur sont les suivantes :

1) Plus que jamais, un secteur de la coopération au développement fort et bien doté financièrement est indispensable

La crise sanitaire illustre clairement et directement que notre monde est de plus en plus interconnecté et que les destins de tous les peuples sont liés (le Luxembourg dépend des ressources naturelles, de l'alimentation, des technologies et mêmes des forces de travail... des pays en développement). La pandémie et ses conséquences, ne seront pas résolues région par région, ni pays par pays. Il en va de même pour l'impact de la crise au niveau économique et social. **La crise n'a fait qu'amplifier les problèmes d'inégalités, d'insécurité, de souveraineté et sécurité alimentaire, d'accès aux besoins de base, de violations des droits humains.** Des exemples concrets vous seront exposés plus tard par mes collègues ci-présents, démontrant les effets de la crise sur la cohérence des politiques pour le développement et des actions nécessaires.

Les organisations partenaires dans le monde et les populations vulnérables en faveur desquelles nous œuvrons sont les plus impactées par la crise actuelle. Elles ont plus que jamais besoin d'une solidarité active, du soutien moral et financier de leurs partenaires et bailleurs internationaux. Elles sont nombreuses aujourd'hui à témoigner des effets directs et indirects importants sur les économies et politiques de leur pays ainsi que des retombés négatifs voir désastreux de la crise sanitaire sur leurs réalités.

Plus que jamais la coopération au développement a un rôle primordial à jouer. Faisant partie des pays les plus riches du monde, la réponse solidaire du gouvernement luxembourgeois à la crise devra être concrète, sans condition envers les pays pauvres et devra tracer un chemin pour les autres gouvernements européens. Si ce gouvernement diminue les budgets de la coopération au développement, le Luxembourg, un des meilleurs élèves en Europe, donnera un signe très négatif envers les autres gouvernements.

D'autant plus que diminuer les fonds de la coopération ne contribuera pas à résoudre la crise économique actuelle au Luxembourg, mais va **fragiliser considérablement les efforts menés ces dernières années par les acteurs de la coopération et mettra en péril la consolidation des résultats déjà obtenus.** Tant les projets menés dans les pays en développement que les projets de sensibilisation auprès de la population luxembourgeoise et européenne sont des remparts pour soutenir la mobilisation des citoyens pour un développement humain et durable. Cette diminution des budgets est d'autant plus grave, pour les acteurs locaux du fait que différents bailleurs et différents pays ont déjà entamé des coupures.

La coopération au développement et l'action humanitaire, sont des secteurs importants dans les politiques publiques car ils démontrent l'engagement du Luxembourg et sa part de responsabilité pour agir contre la pauvreté dans le monde. Il convient de le rappeler envers les autres Ministères ainsi qu'auprès de la population, surtout dans cette période d'incertitude et de méfiance.

2) contribuer à consolider un tissu associatif local et un secteur des ONG de développement indispensable en temps de crise

Les ONGD Luxembourgeoises sont loin d'être les moins bien loties, mais il s'agit ici de préserver un secteur tout entier qui risquerait d'être fortement pénalisé. Les ONGD sont au centre d'innovations quotidiennes qui permettent d'adapter leurs interventions aux contextes les plus difficiles. Elles assurent depuis longtemps un

rôle essentiel pour l'accès à la santé, l'alimentation, l'éducation, l'eau potable, la citoyenneté active ou encore le maintien d'une économie sociale et solidaire. Elles apportent l'assistance humanitaire de première nécessité dans les zones de crises majeures. Elles protègent l'accès aux droits humains et à l'égalité femmes hommes, davantage fragilisés dans le contexte actuel. **Elles disposent d'une expérience et expertise difficilement remplaçable au service de l'intérêt général, complément fondamental de toute action publique locale ou internationale.** Le gouvernement reconnaît les ONG (Nord et Sud) comme des acteurs dans la cohésion sociale, du changement social et partenaires incontournables du développement. Des alliés en temps normal, mais encore plus dans la situation de crise actuelle.

Aujourd'hui, **les ONGD luxembourgeoises et leurs organisations partenaires sont dans l'incertitude de pouvoir combler les fonds propres nécessaires au taux de cofinancement de 80/20, respectivement de 60/40 par les dons qui risquent aussi de diminuer.** Sans parler des organisations partenaires du Sud qui ont davantage de difficultés à récolter des fonds pour honorer leur participation prévue comme apports locaux valorisés.

Un sondage a été réalisé en septembre 2020 auprès des ONGD membres du Cercle de coopération afin de connaître plus précisément les impacts actuels et futurs de la crise sanitaire sur leurs organisations partenaires et sur eux :

Il s'avère que l'impact de la crise sanitaire se fait réellement ressentir sur les ONGD

C'est surtout le cas des petites ONGD luxembourgeoises, celles qui fonctionnent principalement ou fortement avec des bénévoles, qui avaient déjà été affectées par les mesures prises en 2015 (changement des taux de cofinancements), qui ont mis du temps pour retrouver un équilibre et se renforcer ces dernières années dans leur professionnalisation. Elles sont à nouveau fragilisées et freinées dans leur élan de professionnalisation par le passage des projets individuels à un programme pluriannuel plus stratégique.

46 ONGD ont répondu au sondage dont 18 ONGD formées de bénévoles, 21 ONGD de taille moyenne avec au moins une personne salariée et 4 grandes ONG employant plus de 10 salariés.

Un peu plus de **25% des ONGD ont dû toucher à leurs réserves financières pour faire face aux effets de la crise les 6 premiers mois de 2020.** Pour plusieurs ONGD, ces fonds ont été utilisés pour appuyer des actions de prévention et d'appui au partenaire local pour faire face à la pandémie (maintien des salaires dans les structures, actions de sensibilisation et prévention et même d'aide d'urgence, achat de masques et désinfectants).

Plus de 30% des organisations estiment que la crise aura un impact important voir très important sur la santé financière de leur organisation et font savoir que cet impact se ressent déjà en 2020.

15% des ONGD interrogées font savoir qu'elles font face à un risque économique qui pourrait mettre en péril leur organisation et 16% des ONGD pensent que la crise aura un **impact sur l'emploi dans leur organisation** (licenciements ou non ouverture de certains postes et difficulté de recruter des bénévoles si pas d'activités publiques).

Durant les 8 premiers mois de 2020, **près de 70% des ONGD ont dû annuler un ou plusieurs événements de récolte de dons.** Ces annulations représentent pour 9 des ONGD plus de 25% de leur récolte annuelle et pour 4 ONGD plus de 50 %.

N.B. une grande partie des dons est perçue en fin d'année. Même si plusieurs ONGD mentionnent une régularité dans les dons et le fait que pour l'instant les donateurs habituels fidélisés ne changent pas leurs comportements, **la moitié des ONGD interrogées affirment avoir connu une réduction de la collecte des dons privés et corporate lors des six derniers mois.** Hypothèses : repli sur soi et l'incertitude des personnes directement touchées par la crise, inquiétude et solidarité face à la situation nationale et européenne, de nombreux appels aux dons d'associations locales des autres secteurs, inquiétude des entreprises - gel de sponsoring événements).

La crise a aussi ralenti le déroulement des projets sur le terrain amenant à une non-exécution des budgets prévus. Dans la plupart des cas, pour 90% des ONGD, l'argent qui n'a pas été dépensé pour la réalisation des activités prévues a été réaffecté à des activités de prévention et protection dans le cadre de la crise COVID.

Cependant, les ONGD sont très inquiètes de ce qui va se passer en 2021 quand la crise socioéconomique due au COVID-19 se fera ressentir dans la population luxembourgeoise et pourrait influencer négativement leur prédisposition au don.

A part 2 petites ONG, la plupart des ONG pensent pouvoir honorer leur part (de 20 à 40%) dans les cofinancements en 2020. **La situation se complique pour 2021, les réserves pour le cofinancement ne pourront pas toujours être consolidées et 10 % des ONGD pensent qu'elles ne pourront pas fournir leur part de cofinancement pour 2021.**

D'autant plus que la crise sanitaire a de **plus grands impacts sur les organisations partenaires des pays du Sud et donc sur l'apport local aux projets.** Les activités génératrices de revenus, qui contribuent à financer l'apport local n'ont pas pu être réalisées, ce qui représente un manque à gagner pour les partenaires et les communautés.

La moitié des ONGD interrogées (21) ont **reçu de la part de leurs partenaires des messages d'alerte quant à leur situation financière.** *Cela est dû à l'arrêt des activités génératrices de revenus (pour s'autofinancer), de la flambée des prix courants, du surcoût causé par la mise en place de mesures de prévention et l'achat de matériel pour faire face à la crise sanitaire et, pour les institutions de microfinance - IMF, au manque de liquidité et de non remboursement des crédits.* **7 ONGD luxembourgeoises craignent déjà pour la survie de leur organisation partenaire.**

3) l'impératif de trouver des alternatives, des mesures flexibles et innovantes pour anticiper d'éventuelles catastrophes en 2021

En ces temps de crises, les raisons pour soutenir davantage le secteur de la coopération au développement sont nombreuses et le Grand-duché de Luxembourg a les moyens de consolider ce secteur pour éviter des catastrophes qui pourraient anéantir les efforts réalisés ces dernières années et nous coûter davantage par après. Les marges de manœuvres financières à dégager pour l'aide au développement relèvent de choix politiques et nous estimons important de pouvoir faire entendre, aujourd'hui et à l'avenir, la voix de nos organisations partenaires dans ce cadre.

Le Luxembourg doit réaffirmer clairement son engagement conséquent dans la solidarité internationale et l'Agenda 2030 et honorer son rôle de chef de file au niveau européen et international. Il devra le faire :

- en remettant **les populations les plus vulnérables au centre de ses préoccupations**, surtout en temps de crises ;
- en maintenant – voir **en renforçant - les niveaux de financement de l'aide publique au développement (APD)** et des fonds additionnels en montant absolu par rapport à 2020, donc au-delà du 1% du RNB ;
- en **augmentant la part ONGD dans l'APD** (qui stagne à 16% depuis des longues années) pour soutenir des projets innovants et systémiques répondant à des crises multiples. Les ONG, face aux enjeux climatique et sociaux, sont amenées à s'engager dans des projets de grandes envergures ce qui implique une **professionnalisation indispensable** ;
- en **soutenant les ONGD et leurs partenaires par des mesures spécifiques dans un moment particulier** - par ex. mettre en place des taux de co-financement des projets et des frais administratifs en 2021 plus favorables pour pallier aux manques de dons et apports locaux valorisés (ALV) nécessaires ; et
- en **consultant le Cercle de coopération des ONGD, qui représente 90 ONGD membres (sur 94)**, avant l'adoption de toute décision concernant l'affectation des fonds de l'APD et tout particulièrement pour les subsides les concernant afin que des solutions adaptées au secteur puissent être négociées.